

DECOSET
Projet d'Unité de Valorisation Énergétique de Toulouse-Mirail
Conférence annuelle élargie
Le 17 septembre 2024
Compte-rendu

Cette conférence annuelle s'est tenue le **lundi 17 septembre de 18h à 20h** à la salle du Sénéchal, 17 Rue Charles de Rémusat, 31000 Toulouse. La conférence annuelle élargie **s'inscrit dans le dispositif de concertation continue** de l'unité de valorisation énergétique du Mirail. Il s'agit d'un **temps d'information et d'échange ouvert au grand public et en présence des élus.**

PARTICIPANTS

68 participants étaient présents : **décideurs politiques, services techniques des collectivités, associations et citoyens.**

ORDRE DU JOUR

- Le rapport annuel d'activité de DECOSET
- Le schéma stratégique 2023-2040 (Zoom sur l'axe 1)
- La concertation continue autour du projet d'UVE du Mirail

INTERVENANTS

- **DECOSET :**
 - Vincent TERRAIL-NOVES, président de DECOSET
 - Laurent GUYON, Directeur général des services
 - Bernard MELLAC, directeur général des services techniques
 - David LAMBERT, responsable économie circulaire
 - Camille JAUDIN, responsable du Hall 9
 - Adrien VITRAC, responsable du service communication
- **CNDP (commission nationale du débat public) :**
 - Isabelle BARTHE, garante CNDP de la concertation
 - Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante CNDP de la concertation
- **WILLING :**
 - Julie SCHMITT, manager concertation, animation générale

SYNTHESE DES ECHANGES

- **TEMPS 1 : LE RAPPORT D'ACTIVITE DE DECOSET**
 - Un nouveau centre de tri prévu à Bessières en 2025
 - 4 temps forts en parmi lesquels le lancement de la concertation continue et l'organisation de la mise en concurrence de la délégation de service public sur l'UVE du Mirail
 - Une année 2023 tournée vers la prévention et la sensibilisation
 - Le Hall 9 : un bâtiment totem de la transition écologique dont les travaux débutent en septembre 2024
- **TEMPS 2 : LE SCHEMA STRATEGIQUE 2023-2040**
 - Un schéma stratégique en concertation avec les EPCI du territoire
 - 5 axes de travail et plus de 40 actions visant à la réduction des déchets sur le territoire
 - Des questionnements relatifs aux activités de prévention auprès des industriels et acteurs de la grande distribution
- **TEMPS 3 : LA CONCERTATION CONTINUE UATOR DE L'UVE DU MIRAIL**
 - Une reconnaissance du travail de concertation mené par DECOSET, par les associations, les garantes CNDP ainsi que de l'engagement de DECOSET en faveur de la transparence de l'information et de l'association du public
 - Une recommandation des garantes de poursuivre les efforts de l'année 1, en accentuant l'effort sur la coordination avec les autres instances de gestion des déchets, l'implication d'un public diversifié ou encore la prise en compte des questions relatives à la santé humaine
 - Un témoignage de plusieurs membres du comité de pilotage reflétant la bonne réception du dispositif de concertation en année 1
 - Un dispositif année 2 enrichi des retours des garantes et de la participation des membres du COPIL
 - Des questions relatives au réseau de chaleur de la métropole, au dimensionnement de l'UVE du Mirail, aux actions de sensibilisation, aux implications du schéma stratégique pour les EPCI, à la présence des élus lors des temps de concertation

Vincent TERRAIL-NOVES, président de DECOSET, premier vice-président de Toulouse Métropole et maire de Balma introduit la réunion. Il remercie l'ensemble des personnes présentes à la réunion ainsi que les garantes de la concertation et rappelle que **DECOSET représente 8 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)**. M. le président **remercie les élus des EPCI pour leur présence**.

L'objectif de la conférence annuelle élargie est de réunir les **décideurs politiques** et l'**ensemble des acteurs du territoire** pour échanger sur l'actualité et le rôle de DECOSET. Cette réunion est l'occasion pour DECOSET de présenter son **rapport annuel d'activité** ainsi que le **schéma stratégique 2023-2040** qui formalise les orientations de DECOSET pour les années à venir. La conférence annuelle élargie est également l'occasion de **revenir sur la première année de concertation continue**. Vincent TERRAIL-NOVES réaffirme la volonté de DECOSET **d'agir en transparence**, la participation de l'ensemble des acteurs étant nécessaire pour adresser les enjeux d'intérêt général. Il remercie **l'ensemble des services de DECOSET pour leur implication et leur mobilisation** dans la mise œuvre de la concertation.

Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose aux participants de répondre à quelques questions à main levée afin de **mieux connaître l'audience** et de pouvoir **opérer des ajustements** de la présentation en fonction.

TEMPS 1 : LE RAPPORT D'ACTIVITE DE DECOSET

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, rappelle que DECOSET est un établissement public **regroupant 8 EPCI. Un million d'habitants bénéficie des activités de DECOSET.** Les **EPCI** ont la charge de la **collecte des déchets**, DECOSET intervient sur la **recherche des filières de valorisation**. L'objectif est de faire en sorte que les déchets produits soit une ressource pour le territoire.

Vision d'ensemble des installations de DECOSET

Bernard MELLAC, directeur général des services techniques de DECOSET, présente la **vision d'ensemble des équipements de DECOSET**. Le syndicat mixte compte une **trentaine d'installations**. Ces équipements permettent de traiter les ordures ménagères résiduelles, le tri sélectif, les filières déchèteries. DECOSET développe en parallèles les **filières de réemploi** dans une perspective de **diminution de la quantité de déchets produits**.

Un nouveau centre de tri en 2025 à Bessières

Un projet de construction d'un **nouveau centre de tri à Bessières** est en cours, avec des travaux entamés en 2023. La **mise en service industrielle est prévue pour début 2025**. Ce nouveau centre **remplacera les deux centres actuels**, qui devraient fermer au premier semestre 2025. Ce site sera **exploité par PAPREC**, qui est en charge de la conception, de la réalisation et de l'exploitation du centre pour une durée de 4 ans. Avec une **capacité de 67 400 tonnes par an**, ce centre de tri sera **l'un des plus grands de France**, desservant environ un million d'habitants. Il sera équipé des technologies les plus récentes et intègrera un circuit pédagogique pour le public.

Les temps forts de l'année 2023

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, présente les **moments clés de l'année 2023**.

- Le syndicat a célébré ses 30 ans, il a été **fondé en décembre 1993**. Initialement créé pour servir les EPCI, son rôle a évolué. Aujourd'hui, DECOSET **collabore étroitement avec les EPCI** pour fixer des **objectifs de réduction des déchets**.
- L'année 2023 a marqué le lancement de la **concertation continue** relative à **l'unité de valorisation énergétique du Mirail**.
- Un "pass déchèterie" permet désormais aux usagers du territoire de DECOSET de **réserver un accès aux déchèteries**. Près de 200 000 pass ont été distribués.
- Enfin, 2023 a été marquée par l'organisation et le pilotage de la mise en concurrence pour la **nouvelle délégation de service public**. Le futur délégataire, qui sera chargé de l'exploitation de l'UVE du Mirail, sera sélectionné lors du **comité syndical du 16 octobre 2024**.

La sensibilisation et l'animation

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, souligne que l'année 2023 a été particulièrement riche en **activités de sensibilisation et d'animation** auprès du grand public :

- **Plusieurs interventions** ont été menées auprès de **publics variés** (associations, citoyens, scolaires).
- La **déchèterie de Plaisance-du-Touch** dispose d'une **salle pédagogique dédiée à la sensibilisation** sur la gestion des déchets.
- Dans l'ensemble des EPCI membres de DECOSET, des **jardins pédagogiques** ont été installés pour promouvoir la **valorisation des ressources végétales**.
- Chaque déchèterie gérée en régie dispose également d'un **espace consacré au réemploi**, au profit des associations de l'économie sociale et solidaire.
- Des **kits pédagogiques** sur les thèmes des ressources végétales et du réemploi **ont été créés** et sont utilisés par les **animateurs de DECOSET**.
- Ces kits sont aussi **mis à disposition des EPCI** et associations pour diffuser les messages de sensibilisation sur l'ensemble du territoire.

Présentation du Hall 9

Camille JAUDIN, responsable du Hall 9, présente les **activités envisagées** pour cette **future installation** gérée par DECOSET. Ce projet s'inscrit dans le cadre du **Grand Parc Garonne** et du **schéma stratégique** de DECOSET. Le Hall 9 a pour vocation de devenir un **lieu totem de la transition écologique** en matière de gestion des déchets, avec un **espace de sensibilisation** autour du zéro déchet et des **animations pédagogiques**. Les travaux du Hall 9 ont débuté en septembre 2024 et **s'inscrivent dans une démarche de réemploi**, en lien avec le projet Wast2Build.

Le rapport annuel d'activité de 2023

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, indique que le **rapport annuel d'activité** de la collectivité est **disponible en ligne** en libre consultation.

Temps d'échange à la suite de la présentation du rapport d'activité : Quels événements marquants pour DECOSET au cours de la dernière année ?

Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose un temps de réflexion et d'échange autour des événements qui ont marqué l'activité DECOSET durant l'année écoulée. Les participants sont **invités à s'exprimer spontanément et à poser leurs questions**.

Un membre du comité de pilotage de la concertation évoque l'ouverture de la concertation continue concernant l'unité de valorisation énergétique du Mirail. Il salue le travail des associations et des garantes de la CNDP, ainsi que l'engagement de DECOSET à agir avec transparence tout au long du processus. Il souligne l'importance de mobiliser les habitants des EPCI au-delà des associations environnementales qui assistent aux commissions consultatives des services publics locaux. Les nouvelles structures de démocratie participative offrent une opportunité pour recueillir l'avis des citoyens sur la gestion et la réduction des déchets.

*Un autre participant mentionne la suppression de la collecte gratuite en porte-à-porte des déchets verts et se questionne sur cette décision, qu'il perçoit comme une dégradation du service. Il questionne DECOSET sur les raisons de ce choix. Vincent TERRAIL-NOVÈS, président de DECOSET, explique que la collecte des déchets relève de la **compétence de chaque EPCI** et non de*

DECOSET. Des **alternatives gratuites**, comme le broyage à domicile, les plateformes de compostage et les déchèteries éphémères, visent à **encourager une gestion plus durable des ressources végétales**. Des efforts sont en cours avec Toulouse Métropole pour assurer une **transition fluide** entre la qualité de service passée et les solutions émergentes.

TEMPS 2 : LE SCHEMA STRATEGIQUE 2023-2040 (ZOOM SUR L'AXE 1)

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, présente le schéma stratégique comme le fruit d'un **travail commun entre DECOSET et les EPCI**. Ce schéma stratégique offre aux équipes une **vision à long terme**, traduite en **projet d'établissement** et reposant sur un **diagnostic partagé**.

Les principaux éléments du diagnostic

David LAMBERT, responsable du service économie circulaire et animation DECOSET, précise que les travaux commencés en 2022 ont permis d'établir un **diagnostic sur la collecte, le traitement des déchets** et les activités menées par DECOSET. Le syndicat valorise **95% des déchets collectés**. En 2022, la collecte a atteint près de 440 000 tonnes, avec une tendance à la baisse. Le verre représente **5% des déchets collectés**, et la production de déchets verts est particulièrement importante dans les zones périurbaines.

Trois orientations stratégiques en 5 axes de travail

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET présente les **5 axes stratégiques du schéma stratégique**.

- **AXE A : réduire fortement** la production de déchets
- **AXE B : améliorer la valorisation** des déchets produits
- **AXE C : faire évoluer** les modalités de transport et de traitement pour aller vers une **réduction des émissions de gaz à effet de serre**
- **AXE D : construire de nouveaux modes de fonctionnement plus collaboratifs**. Un travail est en cours pour affiner la mesure des quantités de déchets collectés.
- **AXE E : ajuster l'organisation aux enjeux du territoire**. L'organisation interne de DECOSET est en cours de restructuration pour parvenir aux objectifs fixés par la collectivité.

Zoom sur la mobilisation en cours avec les EPCI

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, souligne que la **collaboration avec les EPCI** est un des piliers du schéma stratégique. Elle répond également aux **attentes exprimées** lors de la **concertation préalable** et renouvelées dans les instances du continuum de concertation. L'axe 1 du schéma vise à ce que **chaque EPCI** établisse ses propres objectifs en matière de **réduction des déchets**. Un comité de pilotage, composé des présidents d'EPCI, s'est réuni pour la première fois en juin 2024. Durant l'été, les services des EPCI ont travaillé à la **définition des stratégies locales**. Un second comité de pilotage est prévu pour le 14 octobre, il permettra de **définir les objectifs de réduction des déchets d'ici la fin 2024**. Le schéma stratégique est accessible en ligne sur le site de DECOSET et une synthèse a été diffusée auprès des conseillers municipaux des communes membres pour **assurer une large diffusion**.

Temps d'échange à la suite de la présentation du schéma stratégique : Quelles actions pour renforcer la prévention sur les territoires ?

Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose un temps de réflexion sur les **actions de prévention à mener dans les territoires**. Les participants sont **invités à s'exprimer spontanément et à poser leurs questions**.

Une participante suggère que la sensibilisation et la prévention aux déchets soit étendue aux industries et à la grande distribution, en complément des actions réalisées auprès des citoyens. David LAMBERT, responsable du service économie circulaire et animation, indique que **deux actions du schéma stratégique** concernent les **déchets issus des activités économiques**, collectés par les EPCI et traités par DECOSET. Des **dispositifs incitatifs** sont en cours d'élaboration pour **encourager leur valorisation**. Sur la question des emballages, bien qu'elle relève des **réglementations nationales et européennes**, DECOSET collabore avec d'autres syndicats de la région pour **proposer des évolutions aux autorités nationales**. Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, ajoute qu'un **travail de concertation avec les acteurs économiques** est prévu pour la deuxième année du continuum de concertation. L'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDECO) constitue un soutien sur cette question. DECOSET s'inscrit également dans une démarche **d'écologie industrielle territoriale**, avec l'objectif que les déchets générés par certaines activités industrielles puissent constituer une ressource pour d'autres entreprises. Jean-Marc DUMOULIN, président de la communauté de communes de Val'Aïgo, souligne l'importance de **légiférer pour réduire les emballages plastiques** et modifier les pratiques de la grande distribution.

Une participante interroge DECOSET sur le calendrier de la tarification incitative dans les EPCI. Laurent GUYON précise que plusieurs EPCI ont déjà mis en place une redevance notamment le Sicoval ou une TEOM incitative, notamment le grand ouest Toulousain. D'autres EPCI ont engagé des **études de faisabilité**. DECOSET travaille actuellement sur la **mise en place d'une tarification incitative de deuxième niveau**, qui ne prendrait plus seulement en compte les coûts de production (incinération, tri, compostage) mais permettrait **d'inciter davantage à la réduction des déchets**.

Une participante insiste sur la nécessité de rendre le tri des déchets plus crédible pour le public, en illustrant l'importance et les avantages du recyclage. Elle évoque notamment la question du tri des pots de yaourt et de leur potentiel de recyclabilité. Laurent GUYON indique que le futur centre de tri de Bessières **disposera d'équipements modernes**, notamment des trieurs optiques pour **mieux gérer les déchets plastiques**. Depuis janvier 2023 et l'extension des consignes de tri, **tous les emballages plastiques**, y compris les pots de yaourt, sont recyclables et peuvent être déposés dans les poubelles jaunes.

Une participante souligne que les sites de sensibilisation, comme les déchèteries et le hall 9, sont éloignés des habitants. Elle demande si des actions de proximité sont prévues pour encourager la réduction des déchets à l'échelle locale. Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, indique que des **rencontres mobiles avec les citoyens** sont organisées dans le cadre de la **concertation continue** et que des **éco-points de proximité** sont en cours d'implantation dans le centre-ville de Toulouse.

Une participante félicite la mise en place de comités réunissant élus et services des EPCI, et souhaite que DECOSET continue à jouer un rôle fédérateur en matière de sensibilisation. Elle propose également d'étudier les changements de pratiques, en s'inspirant des initiatives de certains syndicats qui collaborent avec des laboratoires de sociologie.

Une participante questionne DECOSET au sujet du traitement des déchets hospitaliers. Bernard MELLAC, directeur général des services techniques de DECOSET précise que **l'UVE du Mirail est en mesure de traiter les déchets hospitaliers.** Leur incinération est plus coûteuse, incitant les hôpitaux à **réduire et trier leurs déchets autant que possible.**

TEMPS 3 : LA CONCERTATION CONTINUE AUTOUR DU PROJET D'UVE DU MIRAIL

Julie SCHMITT, cabinet Willing, introduit le troisième temps de la conférence annuelle élargie relatif à la **concertation continue autour du projet d'UVE du Mirail.** Une concertation préalable s'est déroulée en 2022, succédée d'un continuum de concertation commencé en 2023. La conférence annuelle élargie est l'occasion de **faire le bilan de cette première année de concertation continue.**

Adrien VITRAC, responsable du service communication de DECOSET, indique qu'une **mobilisation importante des services a permis de rencontrer le public à travers les instances et les rencontres organisées sur le territoire.** Un **dispositif de communication** a également été déployé via le site internet de DECOSET, les réseaux sociaux, les publications dans la presse. La première année de concertation continue s'est articulée autour de **6 thématiques principales.** Un travail a été mené sur la question de la **qualité de l'air**, des **sites alternatifs**, de la **communication** autour des événements relatifs à l'UVE. **Des instances de concertation ad hoc** ont également été constituées, un **comité de pilotage** de la concertation continue a largement contribué à **l'élaboration du dispositif** et à ses **ajustements** au fil de l'eau.

Un bilan positif de la première année de concertation continue

Laurent GUYON, directeur général des services de DECOSET, présente les grands enseignements à l'issue de la première année de concertation continue. Il mentionne notamment :

- Une **mise en œuvre des engagements** par les services de la collectivité
- Un cadre de **dialogue respectueux et ouvert** en dépit de la complexité des sujets et du nombre d'acteurs impliqués. Les services de DECOSET ont veillé à agir en transparence et à apporter des réponses aux questions qui ont été posées.
- Une **diversité** d'arguments a pu être exprimée, facilitant la prise de décision des élus.
- Une **multiplicité de formats** de participation permettant une **mobilisation** diversifiée sur le territoire.
- Un dialogue **constructif** avec les garantes pour faire évoluer le dispositif et l'ajuster en fonction des besoins.

1er rapport intermédiaire de la concertation continue

Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante Commission Nationale du Débat Public (CNDP) de la concertation, précise que le rôle des garantes est de **veiller au respect du droit à l'information et à la participation.** Les garantes, indépendantes de DECOSET, sont nommées par la CNDP. Leur rôle est d'être **neutres** vis-à-vis du projet, elles interviennent principalement pour **conseiller DECOSET** et **formuler des recommandations sur le dispositif.** Elles peuvent également agir en cas de recours d'un citoyen estimant que son droit à la participation n'a pas été respecté. La publication d'un **bilan annuel** rendant compte des événements en matière de concertation fait également partie des **missions des garantes.** Audrey RICHARD-FERROUDJI présente ensuite le **déroulement de la première année de concertation continue.** La diversité des formats proposés a favorisé **l'implication de publics variés.** Du point de vue des garantes, ainsi que du respect au

droit à l'information et à la participation, **DECOSET a rempli ses engagements pour cette première année de concertation continue.**

Recommandations des garantes pour la deuxième année de concertation continue

Isabelle BARTHE, garante CNDP de la concertation, précise que la **concertation continue se poursuit jusqu'à l'enquête publique**. Le rapport intermédiaire des garantes intègre des **recommandations pour la suite de la concertation**. Tout d'abord, les garantes recommandent de **poursuivre l'association du public aux choix structurants**. Le travail du groupe chargé de l'étude des sites alternatifs - à intégrer dans la procédure d'autorisation environnementale et à l'enquête publique - devra être largement partagé avec le public. DECOSET devra également **répondre aux demandes de précisions** concernant le réseau de chaleur et les alternatives au raccordement actuel, avec la **sollicitation souhaitée de Toulouse Métropole**. La transparence de l'information sur la délégation de service public (DSP) devra se poursuivre, ainsi que l'ouverture des études au public, avec la création éventuelle de **groupes thématiques** sur d'autres sujets. Ensuite, les garantes encouragent DECOSET à **renforcer la concertation sur les enjeux de santé environnementale**. Elles recommandent de **poursuivre le travail sur la qualité de l'air**, en collaboration avec le groupe de travail et ATMO Occitanie. Les garantes incitent la collectivité à mettre en place dès la deuxième année de concertation continue un **dialogue entre le public et les autorités sanitaires** sur les impacts de l'UVE sur la **santé des riverains**. Un travail d'information et de concertation autour de l'étude d'évaluation des risques sanitaires (ERS) devra également être mené. Enfin, les garantes recommandent de **poursuivre l'association des quartiers riverains** dans la concertation et **d'aller vers un public large**. Cela passe notamment par la **co-organisation de rencontres** ou l'implication de DECOSET dans les temps organisés par d'autres acteurs. Le travail relatif aux **procédures de communication** en cas d'évènement sur le site de l'usine et auprès des nouveaux habitants devra également se poursuivre. Le **bilan des garantes est disponible en ligne** sur le site internet de DECOSET et également de la CNDP (rapport intermédiaire concertation continue UVE Toulouse Mirail.pdf (debatpublic.fr)).

Témoignage des membres du comité de pilotage de la concertation continue

Dominique GILBON, association Les Amis de la Terre et membre du comité de pilotage de la concertation continue, souligne que DECOSET a pris en compte les avis des membres du comité. Il estime que l'établissement d'un **dialogue basé sur une approche de démocratie participative** permettra **d'éclairer les décisions des élus**. M. GILBON souligne également la concordance entre les démarches de **participation citoyenne** et les **principes de l'économie circulaire**. Il met en avant l'importance **d'adopter une logique de sobriété** et déplore le modèle économique actuel, qu'il juge responsable d'une **production excessive de déchets**.

Françoise BIZE, présidente d'une association de copropriétaires vivant à proximité de l'UVE et membre du comité de pilotage, met en avant le soutien apporté par DECOSET et la **présence des garantes dans le traitement des demandes des membres du comité de pilotage**. Elle note que la collectivité a fourni de **nombreux efforts**, notamment **en vulgarisant des documents techniques** afin de les rendre accessibles à un public non-expert. Les demandes du comité de pilotage concernant les **mesures de la pollution ont véritablement été entendues**. Bien que plusieurs questions restent à approfondir, des **avancées significatives** ont été réalisées au cours de cette première année de concertation continue.

Programmation de la seconde année de concertation continue

Adrien VITRAC, responsable du service communication de DECOSET présente les différentes **instances et rencontres de la deuxième année du dispositif de concertation continue**. Julie SCHMITT, cabinet Willing, précise que **le calendrier de la concertation n'est pas figé**, il évolue continuellement en fonction des **demandes formulées par les membres du comité de pilotage** de la concertation et **des retours des garantes**. Les citoyens peuvent prendre connaissance des informations relatives à la concertation et participer sur le **site de la concertation continue** (www.uve-toulouse.decozet.fr) ou **écrire à la collectivité** via l'adresse mail communication@decozet.fr.

Temps d'échange à la suite de la présentation du dispositif de concertation continue relatif à l'UVE du Mirail :

Comment renforcer la participation, notamment celle du grand public, aux temps de concertation ?

Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose un temps de réflexion relatif **aux leviers de mobilisation du grand public aux temps de concertation**. Les participants sont **invités à s'exprimer spontanément et à poser leurs questions**.

Une participante indique que les réunions organisées dans le quartier du Mirail abordent souvent la question du lien entre l'UVE et le réseau de chaleur. Elle souligne que les habitants du Mirail craignent parfois la disparition de ce réseau, ce qui peut nuire à la qualité des échanges. Adrien VITRAC, responsable du service communication de DECOSET, précise que les **interventions thématiques** sont organisées **à la demande des associations**. Vincent TERRAIL-NOVES, président de DECOSET, ajoute que le choix du **dimensionnement** de l'UVE **est indépendant du réseau de chaleur**. Le réseau pourrait fonctionner sans l'UVE, grâce à des chaudières biomasses ou d'autres technologies.

Une autre participante interroge DECOSET sur le schéma stratégique 2023-2040 et ses répercussions sur les plans de chaque EPCI. Elle souligne également la question des impacts sur la DSP, étant donné que les recommandations tendent vers une réduction de la production de déchets. Laurent Guyon, directeur général des services de DECOSET, explique que le **travail avec les EPCI** permet de **coordonner les actions**. DECOSET n'impose pas de stratégie aux EPCI ; il s'agit d'une instance de dialogue, de coopération et de coordination. Les politiques en matière de gestion des déchets sont **définies de manière autonome par chaque EPCI**, et les objectifs du schéma stratégique sont **définis en collaboration avec eux**. L'objectif est **d'approfondir la coordination** sans imposer de trajectoire aux collectivités. Il ajoute que la question du **dimensionnement de l'usine** a été abordée lors de la **concertation préalable**, et qu'elle n'est plus à l'ordre du jour de la concertation continue. L'UVE aura une capacité de 240 000 tonnes ; **si la production de déchets diminue, des ajustements seront faits sur d'autres équipements**.

Un participant demande des précisions sur les marges de manœuvre en cas de réduction de la quantité de déchets et s'interroge sur les équipements permettant ces ajustements. Laurent GUYON indique que les documents de concertation permettent de **suivre l'évolution des discussions**. Il invite les participants à **consulter le rapport final de la concertation continue**, qui développe la **stratégie globale en matière de gestion des déchets**. L'objectif initial était de **trouver le bon dimensionnement pour une UVE**, dans un contexte de réduction des déchets. Un surdimensionnement **serait économiquement incohérent**, tout comme un sous-dimensionnement, comme cela a pu être observé dans **d'autres territoires en France**.

Une participante encourage DECOSET et les EPCI à se rapprocher des associations environnementales qui ne font pas encore partie du dispositif de concertation. Elle reconnaît les progrès accomplis grâce à la concertation et espère que ce travail se poursuivra. Elle félicite DECOSET pour sa transparence et sa réactivité dans la prise en compte des recommandations formulées par les garantes. Laurent GUYON précise que DECOSET est un établissement public qui dispose donc de **ressources limitées**. Pour démultiplier son action et relayer ses messages en faveur d'un changement de pratique, le syndicat travaille à la mise en place **d'outils d'animation** destinés à différents publics, qui pourront être **mis à la disposition des associations**. Une cartographie des animations **faciliterait le travail** pour la collectivité.

Un participant mentionne que la présence des élus a souvent été sollicitée lors des réunions du comité de pilotage. Il s'interroge sur la capacité des EPCI à participer davantage aux temps de concertation organisés par DECOSET. Vincent TERRAIL-NOVES, président de DECOSET, indique qu'un changement d'approche est en cours. Des liens se sont tissés entre DECOSET et les présidents d'EPCI. Le syndicat est présent aux assemblées des EPCI pour présenter son rapport d'activité et les échanges deviennent de plus en plus fréquents. Un pôle de rencontre a été créé pour **sensibiliser les élus des EPCI** et rendre compte du travail de DECOSET. M. TERRAIL-NOVES **renouvelle ses remerciements** à tous les élus présents à la conférence annuelle élargie et souligne que **l'implication des EPCI continuera de croître à travers DECOSET dans les années à venir**.

Julie SCHMITT, cabinet Willing, **clôt la conférence annuelle élargie en remerciant l'ensemble des participants**.